



**BUREAU
VERITAS**

BUREAU VERITAS

SARL AGORA CINEMA
7, quai des Queyries
33100 BORDEAUX

N° affaire : 003383 2148826
N° rapport : 2148826 / 1 / Rev.0

Rapport établi le : 20/04/10
Par l'intervenant G. RIBEIRO



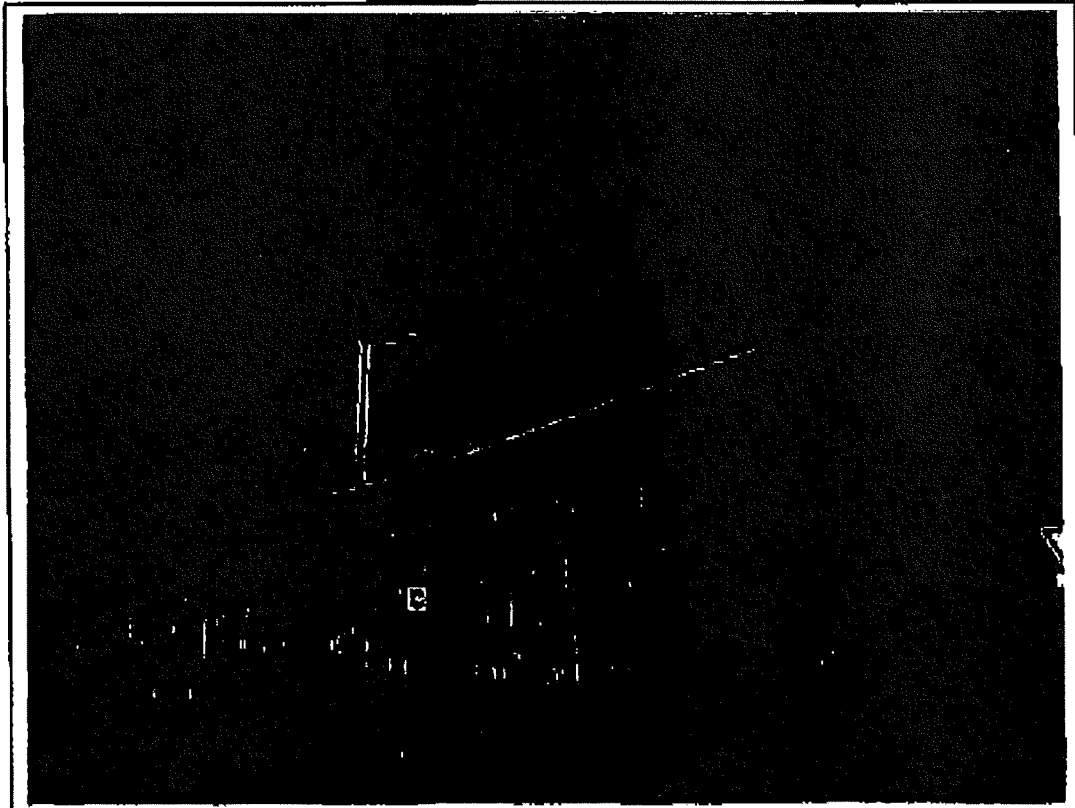
BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01

Rapport de diagnostic Accessibilité aux personnes Handicapées

Site : MEGARAMA

Adresse 7 quai de Queyries
33 100 BORDEAUX

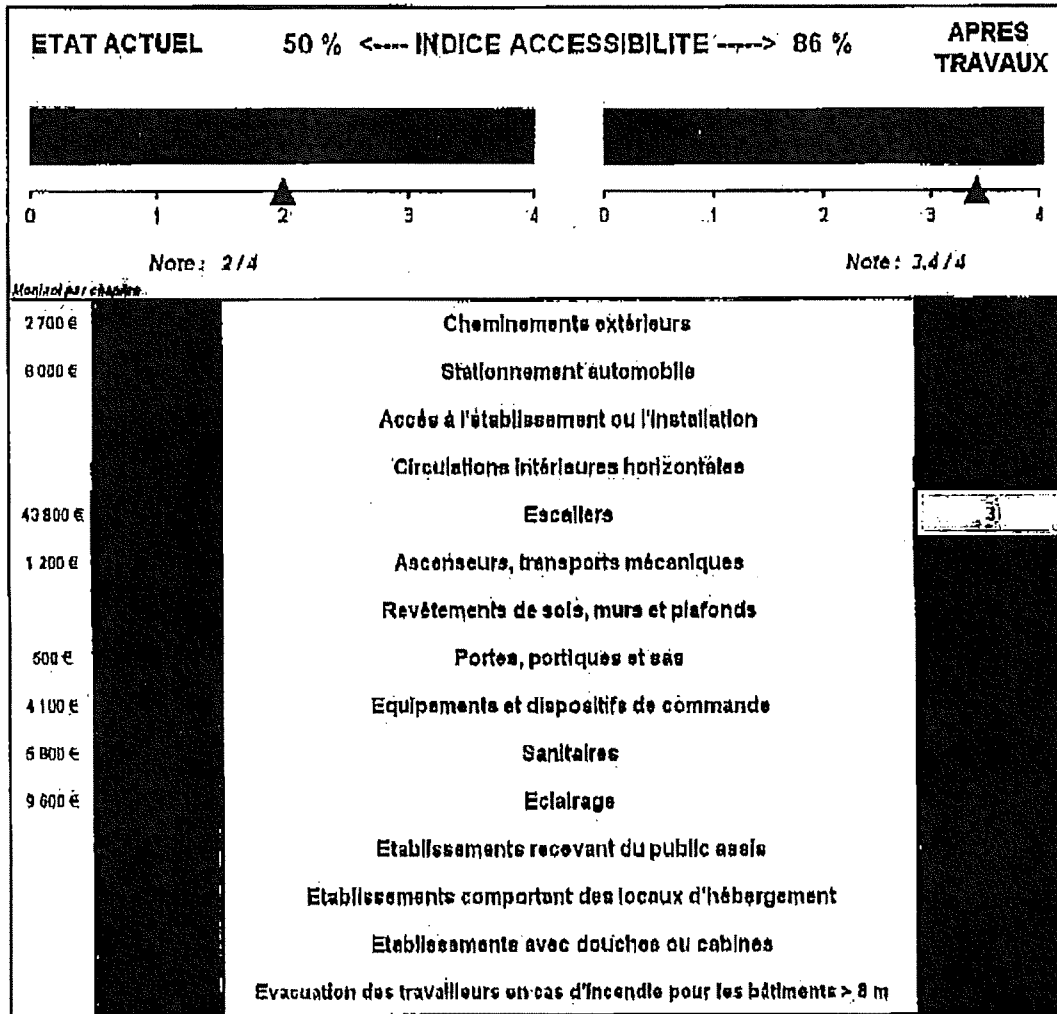
Visite de mise à jour du diagnostic effectuée le 22/06/13
par N. TERRAL



Sommaire

1. Note générale d'accessibilité	3
2. Estimation financière.....	4
3. Programme et déroulement de la mission	5
4. Informations diverses	6
5. Fiches Constats	7
6. Contexte de la mission	34
7. Annexe : tableau récapitulatif des constats	35

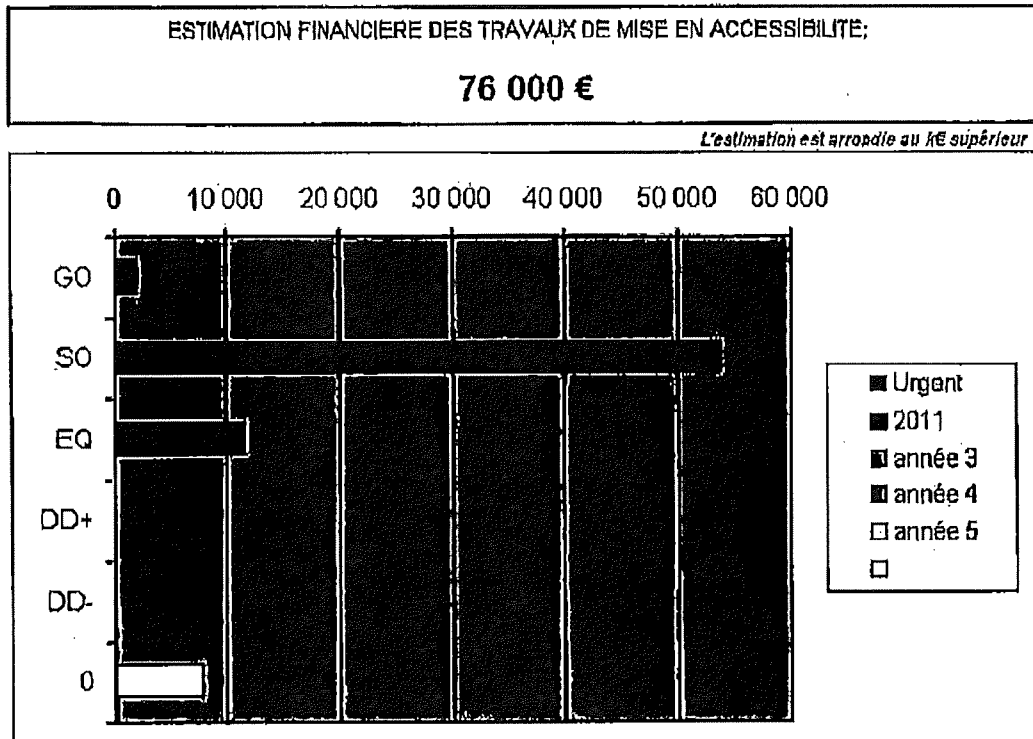
1. Note générale d'accessibilité



Note générale d'accessibilité	Commentaires
3	Accessible avec confort d'usage
3	Accessible
3	Accessible avec accompagnement
3	Non accessible
3	Sans objet

Les notes attribuées sont à « dire d'expert »

2. Estimation financière



ECHEANCE	Commentaires :	Estimation (€)
Urgent	Travaux à réaliser sans délai	0
	avant 2011	67 800
	année 3	0
	année 4	0
année 5	année 5	0
0	sans ECHEANCE	8 000

LOT	Commentaires :	Estimation (€)
GO	Structure Gros Œuvre	2 100
SO	Aménagement Second Œuvre	53 800
EQ	Équipements techniques	11 900
DD+	Demande de dérogations chiffrées	0
DD-	Demande de dérogations non chiffrées	0
0	sans LOT	8 000

3. Programme et déroulement de la mission

Date de la visite:

Le 29/04/10.

Locaux ou parties de l'établissement non accessibles lors de la visite

L'ensemble des locaux accueillant du public ont été visités.

Lors de notre visite, nous avons été accompagnés par :

Mme MOUQUOT, adjointe à la direction de l'établissement.

Description succincte de l'ouvrage:

L'établissement est un cinéma qui comprend 3 niveaux :

- RdC bas : hall, toilettes adaptés
- RdC haut : 17 salles
- R+1 : toilettes non adaptés (seul local public de l'étage), cabines et autres locaux sociaux...

Documents examinés:

Les plans du bâtiment.

Autres informations

4. Informations diverses

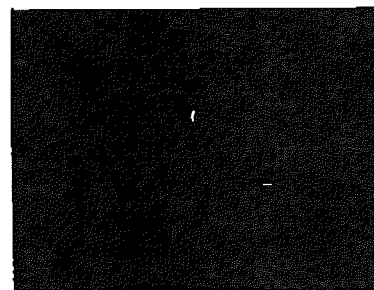
Accès à l'établissement ou l'installation :

L'accès au parc de stationnement est contrôlé pendant les heures de pleine activité : barrière commandée par un employé installé dans une cabine équipée d'une fenêtre coulissante proche du conducteur, dans le sens entrée et sortie.



Etablissements recevant du public assis :

Une partie des emplacements adaptés est constitué d'emplacement libres et d'autres, par des sièges démontables. Ces emplacements doivent pouvoir être dégagés lors de l'arrivée des personnes handicapées ; l'organisation de l'établissement doit par conséquent répondre à cette obligation réglementaire de manière efficace.



5. Fiches Constats

Les fiches ci-après indiquent des constats qui mettent en évidence des écarts par rapport à la réglementation sur l'accessibilité.

Ceux-ci peuvent être complétés par des propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'accessibilité.

Le cas échéant, ces constats et propositions d'actions sont rattachés à un ou deux critères définis dans le tableau ci-après.

Les fiches indiquent également l'estimation financière des actions proposées (lorsqu'elle est prévue au contrat) et une proposition de variante, le cas échéant.

ECHÉANCE	Commentaires :
Urgent	Travaux à réaliser sans délai
2011	avant 2011
année 3	année 3
année 4	année 4
année 5	année 5

LOT	Commentaires :
GO	Structure Gros Œuvre
SO	Aménagement Second Œuvre
EQ	Équipements techniques
DD+	Demande de dérogations chiffrées
DD-	Demande de dérogations non chiffrées



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 1

Grand nombre de travaux à réaliser

Constat - Localisation :

Cheminement stationnement / entrée de l'établissement : présence d'une bordure d'une dizaine de centimètre de haut.

PROPOSITION D'ACTION

ECHEANCE Urgent

Le jour de notre visite, nous avons été informé de la réalisation imminente d'une rampe permettant de franchir la bordure sur une largeur de 1,40m. Non chiffré.

LOT GO

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
		0	0

Les Montants sont arrondis à la centaine d'€ supérieures



Travaux d'aménagement
d'un parking souterrain
soumis à permis de
construite en cours.

Constat levé selon
visite du 22/06/15

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 2

Objet du constat (nature, localisation)

Constat - Localisation :

Cheminement stationnement / entrée de l'établissement : présence d'avaloir avec trous de largeur supérieure à 20mm.

PROPOSITION D'ACTION

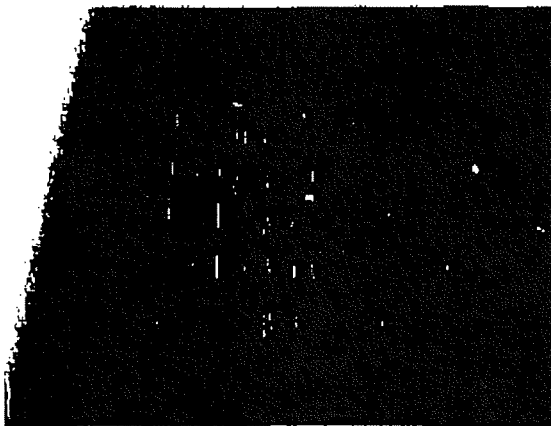
ECHEANCE 2011

Remplacer les grilles par des modèles à ouverture de 2cm maximum.

LOT 60

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
u	3	180	600

Le Montant total est compris à la charge de l'exploitant



Constat conservé selon
visite du 22/06/11



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



BUREAU
VERITAS

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 3

Etat des lieux constaté lors de la visite de l'ouvrage

Constat - Localisation :

Marches isolées extérieures ; 1ère et dernière contremarches non contrastées, nez de marches non contrastées, absence de main courante.

PROPOSITION D'ACTION

ECHEANCE 2011

Adapter l'escalier extérieur sur 1 largeur de 1,40m, idéalement dans l'alignement porte à double vantaux accessible / caisse adaptée. Contraster visuellement les 1ères et dernières contremarches des escaliers, mise en œuvre sur les nez de marches d'une bande antidérapante et visuellement contrastée, mettre en œuvre 2 mains courantes.

LOT 00

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ens.	1	520	520

Le Montant total est compris la main d'œuvre et les matériaux



Constat conserve
lors de notre visite
du 22/06/15

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CAMEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 4
---------------------------------------------------	----------------

Etat des lieux constatés

Constat - Localisation :

Absence de signalisation générale du site.

PROPOSITION D'ACTION

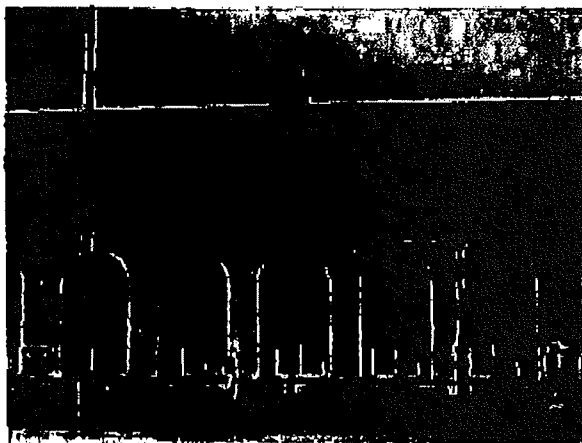
ECHÉANCE 2011

Réaliser la signalisation générale du site par panneaux A3 sur poteaux métalliques. 1 près de la rampe au niveau du parking et 1 près de la partie de l'escalier extérieur adaptée au minimum.

LOI GO

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	2	720	1500

Le Montant total est donné à la condition d'être approuvé



Travaux d'aménagement
d'un parking souterrain
soumis à permis de
construire en cours
Constat levé selon visite
du 22/06/15

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



BUREAU
VERITAS

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 5

Stationnement adapté des places de stationnement

Constat - Localisation :

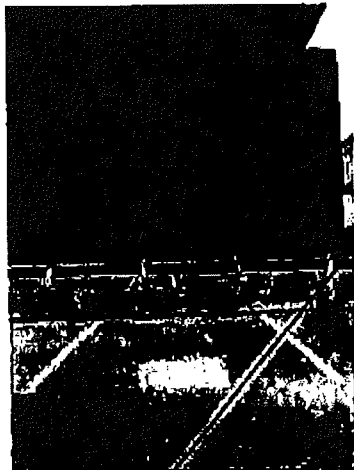
Absence de signalisation verticale des places de stationnement adaptées.

PROPOSITION D'ACTION

Mettre en place une signalisation verticale.

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
u	11	720	8000

Le Montant total est inscrit à la colonne de la supérieure



Travaux d'aménagement
d'un parking souterrain
soumis à Permis de Constituer
en cours.

Constat levé selon visite
du 22/06/15

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 6
---------------------------------------------------	----------------

Emplacement de la mesure

Constat - Localisation :

Escalier du hall vers les salles (x2) : 1ère et dernière contremarches non contrastées.

PROPOSITION D'ACTION

ÉCHEANCE 2011

Contraster visuellement les 1ères et dernières contremarches des escaliers.

LOT SO

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m	16	45	800

Le Montant total est exprimé en euros (€)



Constat levé selon
visite du 22/06/11

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FG n° 7

Établissement (Nom, adresse)

Constat - Localisation :

Escalier du hall vers les salles (x2) : nez de marches non contrastées.

PROPOSITION D'ACTION

ÉCHEANCE 2011

Mise en œuvre sur les nez de marches d'une bande antidérapante et visuellement contrastées.

LOT SO

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ml	40	45	1800

Le Montant total est compris de toutes les dépenses



Constat levé selon
visite du 22/06/15

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 8

Égalités/Accessibilité/Aménagement des personnes handicapées

Constat - Localisation :

Escalier des salles aux toilettes non adaptées (x2) : absence d'appel de vigilance en partie haut de l'escalier.

PROPOSITION D'ACTION

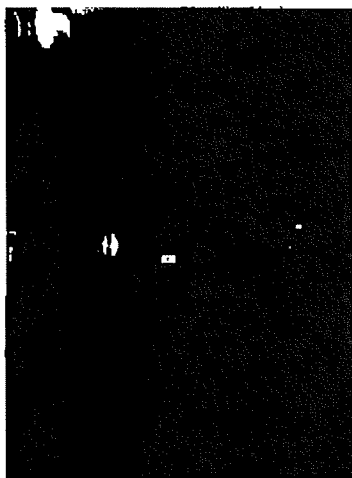
ECHEANCE 2011

Mettre en œuvre une bande de vigilance à 50cm de la première marche en partie supérieure.

LOT 50

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ml	3	65	200

Le montant total est arrondi à la centième d'€ supérieure



Constat levé selon
visite du 22/06/11

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 9

Etat des lieux constatés des lieux de handicapés

Constat - Localisation :

Escalier des salles aux toilettes non adaptées (x2) : 1ère et dernière contremarches non contrastées.

PROPOSITION D'ACTION

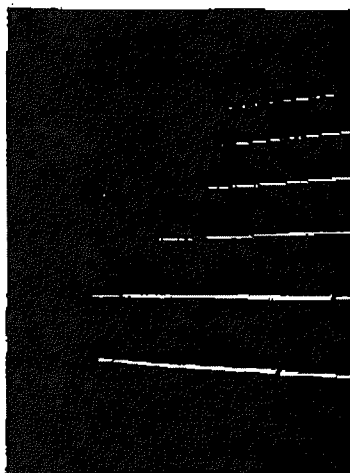
EGEANCE 2011

Contraster visuellement les 1ères et dernières contremarches des escaliers.

LOT 50

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m	6	45	300

Le montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Constat levé selon
visite du 22/06/15

N. TERRAL

BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 10

Escalier de MEGARAMA

Constat - Localisation :

Marches des salles pour accéder aux sièges : pour les escaliers longeant un mur de la salle, absence de main courante (salles N°1 à 3, 8, 10, 13, 18, 19).

PROPOSITION D'ACTION

ECHEANCE 2011

Mettre en œuvre une main courante préhensible le long des murs.

LOT 50

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ml	110	120	13200

Le montant total est exprimé à la centaine d'€ près



*observation levée par
application de l'arrêté du
8/12/14*

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



BUREAU
VERITAS

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 11

Etat des lieux constatés

Constat - Localisation :

Marches des salles pour accéder aux sièges : nez de marches contrastées par des diodes visibles en bas de l'escalier, mais quasi inefficace en haut de l'escalier. Or, cette exigence est essentiellement motivée pour sécuriser la descente des escaliers.

PROPOSITION D'ACTION

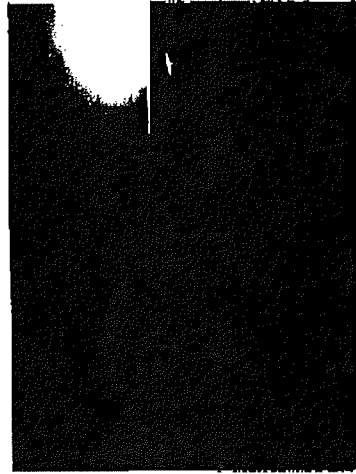
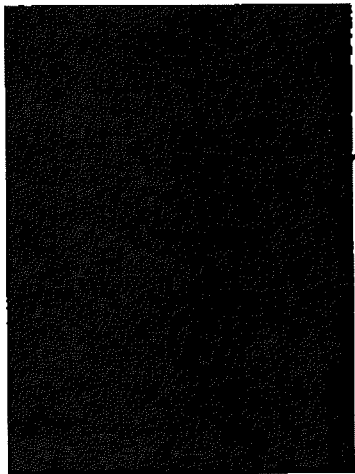
ECHÉANCE 2011

Mise en œuvre sur les nez de marches d'une bande antidérapante et visuellement contrastées.

LOT 00

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ml	610	45	27500

Le montant total est reporté à la colonne d'Engagement



observation levée
par l'application de
l'arrêté du 08/12/14

N. TERRAL



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 12

Ascenseur, escalier, rampe, signalisation sonore et visuelle, ascenseur, escalier, rampe, signalisation

Constat - Localisation :

Ascenseur : absence de signalisation sonore et visuelle au niveau des paliers de l'ascenseur.

PROPOSITION D'ACTION

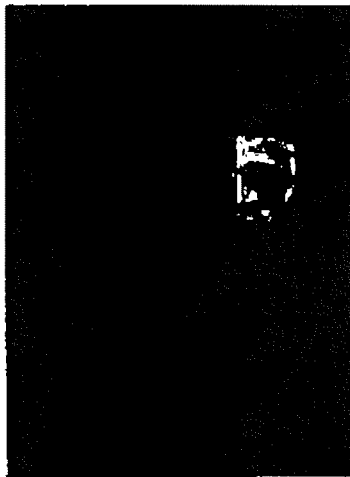
ECHEANCE 2011

Installer 2 flèches d'indication du sens de déplacement avec signal sonore de montée et de descente sur les paliers de l'ascenseur ainsi qu'un signal sonore prévenant de l'ouverture des portes.

LOT EQ

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
u	2	200	400

Le présent constat est établi en vertu de la loi n° 476 du 13 juillet 1988 relative à l'accessibilité des personnes handicapées.



Constat effectué lors
de notre visite du
22/06/15 (A réalisé au
1^{er} étage)

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



BUREAU
VERITAS

**FIGHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 13

Ascenceur : absence de signalisation sonore de la cabine de l'ascenceur.

Constat - Localisation :

Ascenceur : absence de signalisation sonore de la cabine de l'ascenceur.

PROPOSITION D'ACTION

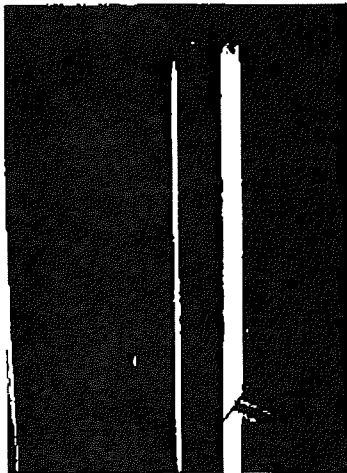
ECHEANCE 2011

Equiper la cabine de dispositifs vocaux indiquant sa position lors des arrêts.

LOT EQ

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
u	1	720	800

Le montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieures



Constat levé

selon visite du 22/06/15

N. TERRAL



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 14

Portes pour les personnes handicapées

Constat - Localisation :

Entrée de l'établissement : présence de 5 portes dont les 2 portes d'extrémités sont constituées de portes à double vantaux égaux de 72cm.

PROPOSITION D'ACTION

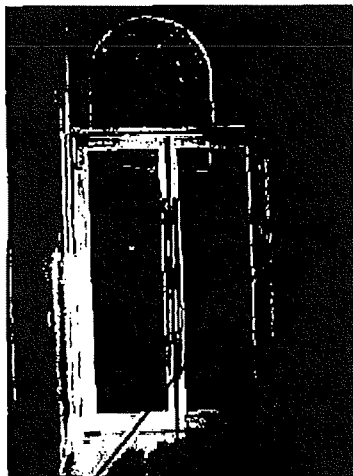
ECHEANCE 2011

Signaler au moins une porte à double vantaux (des 2 côtés) dont l'un au moins des vantaux fait 90cm, idéalement près de la caisse adaptée (panneaux A4).

LOT SO

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
u	2	120	300

Le Montant total est arrondi à la centaine d'euro près



*Constat levé selon
visite du 22/06/15*

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 15
---------------------------------------------------	-----------------

Portes, portes de secours, portes de handicapés

Constat - Localisation :

Toilettes adaptés Femme et Homme ; absence de plaque de poussé repérant le bord ouvrant du vantail.

PROPOSITION D'ACTION

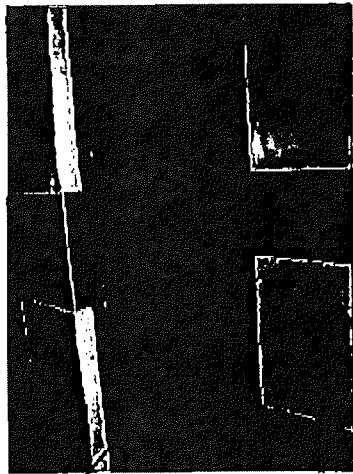
ECHEANCE 2011

Equiper les portes de plaque de poussé.

LOT SO

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
u	2	85	200

Le Montant total est exprimé à la centaine d'€ arrondis



Constat levé
selon visite du 22/06/15

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
 Avenue Ferdinand de Lesseps
 ACTIPOLIS - CAMELIAN
 33612 CESTAS Cedex
 Tél. : 05 57 96 24 60
 Fax : 05 57 96 24 01



BUREAU
VERITAS

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 16

Équipement : 9 caisses à commande vocale et tactile

Constat - Localisation :

Caisses : présence de 9 caisses avec hyglaphone et amplificateur de son. La fonctionnalité "boucle magnétique" de ces amplificateurs de son ne nous a pas été confirmée.

PROPOSITION D'ACTION

ECHEANCE 2011

Dans le cas où "l'amplificateur de niveau sonore" n'assure pas la fonction "boucle magnétique, équiper une caisse d'une boucle magnétique et la signaler (panneau A4).

LOT EQ

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ens.	1	1100	1100

Le Montant total est limité à la somme d'€ autorisée



Constat conservé selon
notre visite du 22/06/15

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 17

Équipement et de qualification recommandés par le fabricant

Constat - Localisation :

Caisses : absence de partie surbaissée de la caisse.

PROPOSITION D'ACTION

ÉCHEANCE 2011

Surbaissier la caisse sur 0,60m de large minimum avec un vide sous la table de 0,70m ht * 0,60m lg * 0,30m pf au niveau de la caisse adaptée.

LOT 00

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
u	1	980	1000

Le montant total est compris à la cession d'équipement



Constat consensuel selon
notre visite du 22/06/15

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CBSTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 18

Équipement et état de l'ouvrage commandé par le client

Constat - Localisation :

Bar du hall : absence de partie surbaissée du comptoir.

PROPOSITION D'ACTION

ECHEANCE 2011

Surbaissier le comptoir sur 0,60m de large minimum avec un vide sous la table de 0,70m ht * 0,60m lg * 0,30m pf .

LOT 50

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
u	1	980	1000

Le montant (net) est soumis à la déduction de 6% d'impôts



Constat conservé selon
notre visite du 22/06/15

N. TERRAL

BUREAU VERITAS

Avenue Ferdinand de Lesseps

ACTIPOLIS - CANEJAN

33612 CESTAS Cedex

Tél. : 05 57 96 24 00

Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 19

Équipement et dispositifs de sécurité des établissements scolaires

Constat - Localisation :

Bar du déambulateur : présence d'une partie surbaissée trop haute et sans vide sous la table.

PROPOSITION D'ACTION

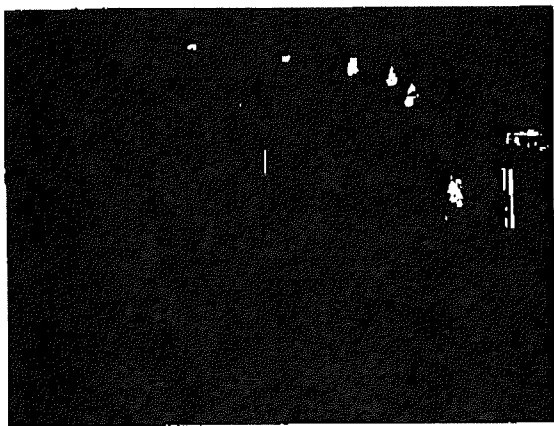
ECHEANCE 2011

Surbaissier le comptoir sur 0,60m de large minimum avec un vide sous la table de 0,70m ht * 0,60m lg * 0,30m pf.

LOT SO

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
u	1	980	1000

Le Montant total est soumis à la certification d'Expertise



Constat consigné selon
notre visite du 22/06/15

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



BUREAU
VERITAS

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 20

Équipements adaptés et accessibles / Équipements non adaptés et non accessibles

Constat - Localisation :

Jeux : équipements non adaptés et non accessibles.

PROPOSITION D'ACTION

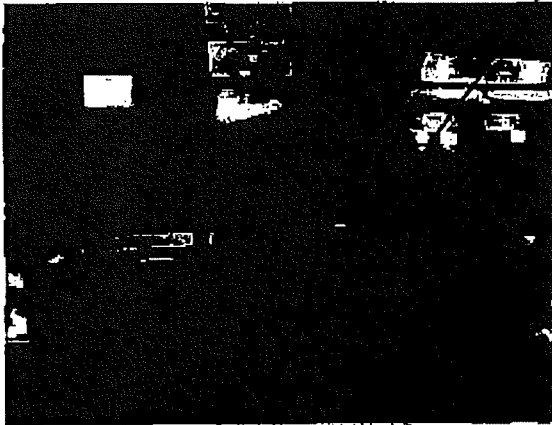
ÉCHEANCE année 5

La conception de ces équipements doit être telle que les commandes manuelles ou les éléments de l'équipement nécessitant de voir, lire, entendre, parler doivent être situés à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30m et l'aménagement de ces équipements doit être tel qu'ils disposent d'un espace d'usage de 0,80m*1,30m et accessible. Non chiffré.

LOT EQ

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
		0	0

Le Montant total est arrondi à la centaine d'euro supérieure



Sans objet, équipement
n'appartenant pas au MEGARAMA.

N. TERRAL



**BUREAU
VERITAS**

FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 21
---------------------------------------------------	-----------------

Sanitaires Accessibles (handicapés) / 1/3

Constat - Localisation :

Toilette adapté Homme : absence de lave-main dans le cabinet d'aisance. Or, le local ne présente pas les dimensions requises afin d'installer un lave-main accessible (espace devant la cuvette de 55cm).

PROPOSITION D'ACTION

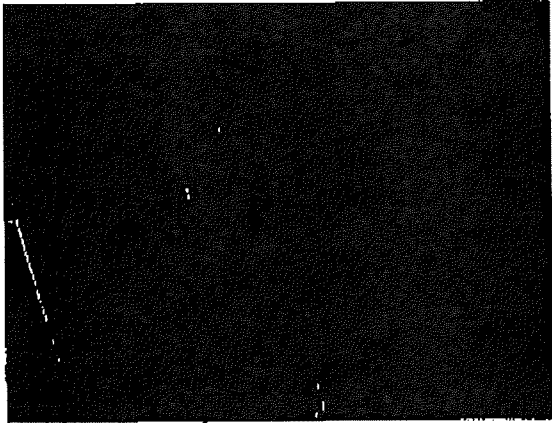
ECHEANCE 2011

Aménager un cabinet accessible hors volume des sanitaires existants compris déplacement de cloisons non porteuses, revêtements, appareils sanitaires adaptés (cuvette, lave-main, etc.), équipements.

LOT 50

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
u	1	4900	4900

Les Montants indiqués sont en unité de la devise du pays concerné



Constat levé selon
visite du 22/06/15

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 22

Constat - Localisation :

Toilette adapté Femme : absence de lave-main à l'intérieur du cabinet d'aisance.

PROPOSITION D'ACTION

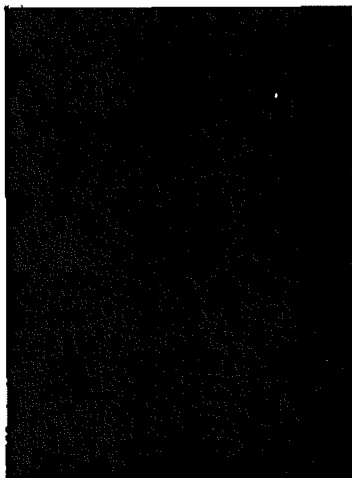
ECHEANCE 2011

Installer un lave-main accessible compris robinetteries et raccords.

LOT SO

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
u	1	540	600

La Marche blindé est annexé à la colonne d'écoulement



Constat levée lors de notre
visite du 22/06/15

Toutefois, il aura lieu de prévoir
une balie d'appui au niveau
des WC et un repère des
sanitaires accessible au PHR.

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 23

Qualification de l'expert : [Redacted]

Constat - Localsallon :

Toilette adapté Homme : présence de 3 urinoirs à la même hauteur.

PROPOSITION D'ACTION

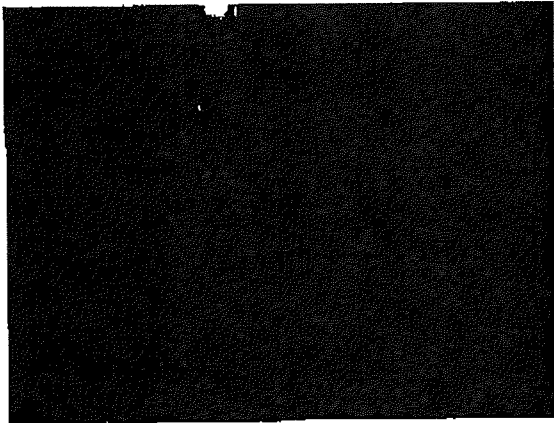
ECHEANCE 2011

Rabaisser un urinoir existant compris raccordements

LOT 00

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
u	1	340	400

Le montant total est soumis à la confirmation d'exécution



Constat conservé selon
visite du 22/06/11

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
BUREAU VERITAS de Lesseps
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOL - LESSEPS
33612 - LESSEPS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 24

Edifice : ...

Constat + Localisation :

Couloir amenant aux salles entre les portes CF : éclairage Insuffisant.

PROPOSITION D'ACTION

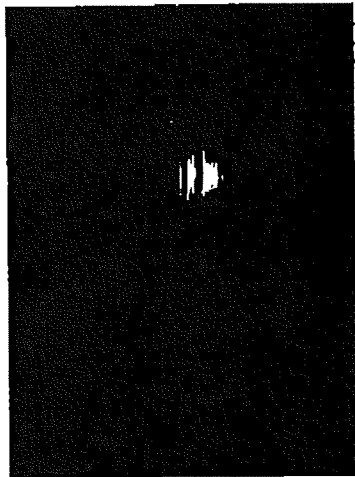
ECHEANCE 2011

Mettre en œuvre un dispositif d'éclairage le long des cheminiements intérieurs (100 lux).

LOT EQ

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ml	80	120	9600

Le Montant total est arrondi à la centaine d'euros supérieures



*Constat consensuel selon
visite du 22/06/11*

N. TERRAL

BUREAU VERITAS

Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 25

Établissement recevant du public - Les lieux adaptés ou adaptés

Constat - Localisation :

Certaines salles ne présente pas le nombre d'emplacement adaptés de dimensions 0,80m*1,30m : N° 1 (1 adaptée sur 3 obligatoires), N°2 (3 adaptées sur 4 obligatoires), N°10 (2 adaptées sur 3 obligatoires), N°16 (6 adaptées sur 7 obligatoires), N°18 (4 ad

PROPOSITION D'ACTION

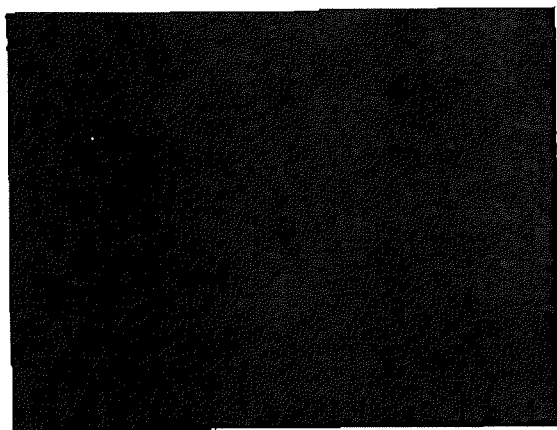
ECHEANCE année 3

Rendre quelques sièges en plus facilement démontables (attention, 1 siège fait 70cm de large en moyenne, 2 acoudoirs compris, alors qu'un emplacement adapté fait 80cm de large). Non chiffré.

LOT EQ

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
		0	0

Le montant total est représenté en caractères d'imprimerie



*Constat consigné selon
visite du 22/06/15*

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex
Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01



**BUREAU
VERITAS**

**FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC
HANDICAPES**

FC n° 26

Établissement recevant du public accessible (cheminements accessibles jusqu'au premier étage)

Constat - Localisation :

Les emplacements adaptés présentent (devant elles) une circulation de 0,90m de large en moyenne sur l'ensemble des salles. Cette largeur devrait être de 1,20m minimum pour 2 raisons : - circulation de 1,20m pour croisement de personnes toléré en existant

PROPOSITION D'ACTION

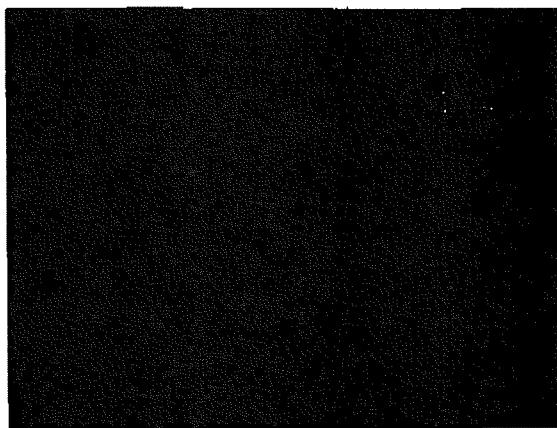
ECHÉANCE année 3

Demande de dérogation.

LOT DD-

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
		0	0

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



observation faite
par l'application de
l'arrêté du 08/12/14

N. TERRAL



BUREAU VERITAS
Avenue Ferdinand de Lesseps
ACTIPOLIS - CANEJAN
33612 CESTAS Cedex

Tél. : 05 57 96 24 00
Fax : 05 57 96 24 01

6. Contexte de la mission

6.1. Mission de Bureau Veritas :

Notre mission consiste en un diagnostic sur les conditions d'accessibilité aux personnes handicapées :

Notre mission comprend :

1. Examen des documents mis à disposition par le client (plans, procès-verbaux de commission d'accessibilité, rapport d'organismes agréés, lettres de l'administration, etc.,).
2. Visite de l'ensemble des installations et équipements concernés par le diagnostic.
3. Analyse de leur caractéristiques par rapport aux référentiels applicables, et mise en évidence des écarts.
4. Proposition de solutions techniques en vue de la correction des écarts relevés.
5. Estimation financière des solutions techniques proposées.

Ce diagnostic est basé sur une visite du site ; lors de cette visite, notre analyse est limitée à un examen visuel des éléments concernés, sans essais, calcul, mesure, analyse particulière, sondage destructif ou radiographie.

L'objectif de ce rapport est de fournir les grandes lignes du schéma directeur pour l'amélioration de l'accessibilité

L'estimation financière des solutions techniques réalisée à la demande du client correspond à un simple estimatif des coûts découlant des propositions de Bureau Veritas en la matière. Cette estimation ne s'apparente ni à un chiffrage, ni à un devis d'entreprise - seuls documents en mesure de déterminer le chiffrage précis des travaux découlant de ces solutions techniques.

Les montants estimés sont hors taxes et hors honoraires de maîtrise d'œuvre.

6.2. Référentiel

Ce diagnostic a été réalisé par référence aux textes suivants

Code de la construction et de l'habitation - partie réglementaire

Articles R 111-19 à R 111-19-6 du CCH relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création ;

Articles R 111-19-7 à R 111-19-10 du CCH relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public existants ;
















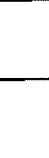

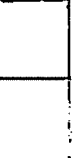









Arrêté modifié du 1er août 2006 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R 111-19 à R 111-19-3 et R 111-19-6 du CCH relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création

Arrêté 21 mars 2007 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R 111-19-8 et R 111-19-11 du CCH relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements existants recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création





7. Annexe : tableau récapitulatif des constats



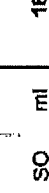
Le tableau suivant reprend le contenu des fiches constat et la notation ; il comprend :

- Le renvoi à une fiche de constat numérotée contenant d'éventuelles photos d'illustration. (voir ci-après)
- « éléments observés » : il s'agit des composants, équipements ou dispositions constituant le bâtiment ou l'établissement.
- « constat - localisation » : analyse des points examinés mise en évidence des écarts par rapport à l'accessibilité.
- « propositions d'actions » : il s'agit de propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'accessibilité.
- Critères définis en lien avec le client (lorsqu'ils sont prévus dans le contrat)
- L'estimation financière des actions proposées (lorsqu'elle est prévue dans le contrat) (la valeur est arrondie à la centaine d'€ supérieure).
- une proposition de variante. (le cas échéant)

								
								
Seuils et ressauts. 								
C:\DALat\GRIB EIRO\Bureau\ Megasrama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Queyries 056.jpg								
Cheminement stationnement / entrée de l'établissement : présence d'une bordure d'une dizaine de centimètre de haut	Le jour de notre visite, nous avons été informés de la réalisation d'imminents d'une rampe permettant de franchir la bordure sur une largeur de 1,40m. Non chiffré.	Urgent	GO					

Trous en sol	<p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Quevies 063.jpg</p>	Cheminement stationnement / entrée de l'établissement ; présence d'avaloir avec trous de largeur supérieure à 20mm.	Remplacer les grilles par des modèles à ouverture de 2cm maximum.	2011 GO u 3 180 600
Escaliers sur cheminements extérieurs	<p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Quevies 062.jpg</p>	Marches isolées extérieures : 1ère et dernière contraintées, nez de marches non contrastés, absence de main courante.	Adaptier l'escalier extérieur sur 1 largeur de 1,40m. Idéalement dans l'alignement porté à double vantaux accessible / caisse adaptée. Contraster visuellement les 1ères et dernières contraintées des escaliers, mise en œuvre sur les nez de marches d'une bande antidérapante et visuellement contrastée, mettre en œuvre 2 mains courantes.	2011 50 ens. 1 620 600

Autre			Absence de signalisation générale du site.	Réaliser la signalisation générale du site par panneaux A3 sur poteaux métalliques. 1 près de la rampe au niveau du parking et 1 près de la partie de l'escalier extérieur adaptée au minimum.	2011	GO	2	720	1600
Repérage des places adaptées			Absence de signalisation verticale des places de stationnement adaptées.	Mettre en place une signalisation verticale.		11	720	1600	

FC 17	Contramarches des 1ères et dernières marches	 <p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Quevries 053.jpg</p>	Escalier du hall vers les salles (x2) : 1ère et dernière contramarches non contrastées.	Contraster visuellement les 1ères et dernières contramarches des escaliers.	2011	SO	ml	18	45	800
FC 17	Nez de marches	 <p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Quevries 053.jpg</p>	Escalier du hall vers les salles (x2) : nez de marches non contrastées.	Mise en œuvre sur les nez de marches d'une bande antidérapante et visuellement contrastées.	2011	SO	ml	40	45	300
FC 17	Appel de vigilance pour les malvoyants en partie haute	 <p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau Megarama - Bordeaux\AG ORA</p>	Escalier des salles aux toilettes non adaptées (x2) : absence d'appel de vigilance en partie haut de l'escalier.	Mettre en œuvre une bande de vigilance à 50cm de la première marche en partie supérieure.	2011	SO	ml	3	65	200

						<p><u>CINEMAS</u> <u>Bordeaux</u> <u>Quevins</u> <u>042.jpg</u></p>	<p>Contremarches des tères et dernières marches</p>	
		<p>2011 SO</p>	<p>Contraster visuellement les tères et dernières contremarches des escaliers.</p>	<p>Escalier des salles aux toilettes non adaptées (x2) : tère et dernière contremarches non contrastées.</p>		<p><u>C:\Data\GRIE</u> <u>E:\RO\Bureau\</u> <u>Megarama -</u> <u>Bordeaux\AG</u> <u>ORA</u> <u>CINEMAS</u> <u>Bordeaux</u> <u>Quevins</u> <u>043.jpg</u></p>	<p>Mains courantes</p>	
		<p>2011 SO</p>	<p>Mettre en oeuvre une main courante prévisible le long des murs.</p>	<p>Marches des salles pour accéder aux sièges : pour les escaliers longeant un mur de la salle, absence de main courante (salles N°1 à 3, 8, 10, 13, 18, 19).</p>		<p><u>C:\Data\GRIE</u> <u>E:\RO\Bureau\</u> <u>Megarama -</u> <u>Bordeaux\AG</u> <u>ORA</u></p>		

N° Affaire : 003383 2148826 - N° Rapport : 2148826 / 1
Site : MEGARAMA

35/45

<p>CINEMAS Bordeaux Queyries 002.jpg</p>	<p>Nez de marches</p>	<p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau\ - Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Queyries 013.jpg</p>	<p>Marches des salles pour accéder aux sièges : nez de marches contrastées par des diodes visibles en bas de l'escalier, mais quasi inefficace en haut de l'escalier. Or, cette exigence est essentiellement motivée pour sécuriser la descente des escaliers.</p>	<p>Mise en œuvre sur les nez de marches d'une bande antidérapante et visuellement contrastées.</p>	<p>2011</p>	<p>SO ml 610 45</p>
<p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau\ - Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Queyries 014.jpg</p>	<p>Ascenseur : absence de signalisation sonore et visuelle au niveau des paliers de l'ascenseur.</p>	<p>Installer 2 flèches d'indication du sens de déplacement avec signal sonore de montée et de descente sur les paliers de l'ascenseur ainsi qu'un signal sonore provenant</p>	<p>2011</p>	<p>EQ u</p>	<p>2 200</p>	<p>405</p>

N° Affaire : 003383 2148828 - N° Rapport : 2148826 / 1
Site : MEGARAMA

	<p>de l'ouverture des portes.</p>						<p>333</p>
	<p>Equiper la cabine de dispositifs vocaux indiquant sa position lors des arrêts.</p>	<p>2011</p>	<p>EQ</p>	<p>u</p>	<p>1</p>	<p>720</p>	<p>333</p>
	<p>Signaler au moins une porte à double vantaux (des 2 côtés) dont l'un au moins des vantaux fait 90cm, idéalement près de la caisse adaptée (panneaux A4).</p>	<p>2011</p>	<p>SO</p>	<p>u</p>	<p>2</p>	<p>120</p>	<p>333</p>

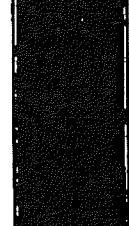
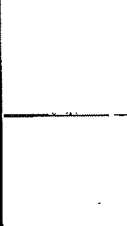
Bordeaux\AG
ORA
CINEMAS
Bordeaux
Quevriès
050.jpg

C:\Data\GRIB
EIRO\Bureau -
Megarama -
Bordeaux\AG
ORA
CINEMAS
Bordeaux
Quevriès
051.jpg

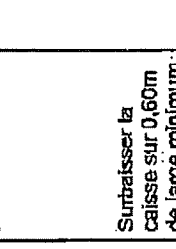
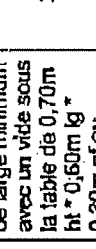
C:\Data\GRIB
EIRO\Bureau -
Megarama -

Signalisation en cabine des ascenseurs pour déficients sensoriels.

Longeur des portes

<p>IFC 15</p>	<p>Bordeaux IAG ORA CINEMAS Bordeaux Queyries 061.100</p>	<p>Poignées des portes</p>		<p>Toilettes adaptés Femme et Homme : absence de plaque de poussé repérant le bord ouvrant du vantaill.</p>	<p>2011</p>	<p>SO</p>	<p>2</p>	<p>85</p>	<p>100</p>
<p>IFC 15</p>	<p>Bordeaux IAG ORA CINEMAS Bordeaux Queyries 060.100</p>	<p>Caisses de paiement</p>		<p>Caisses : présence de 9 caisses avec hygiaphone et amplificateur de son. La fonctionnalité "bouce magnétique" de cas amplificateurs de son ne nous a pas été confirmée.</p>	<p>2011</p>	<p>EQ</p>	<p>1</p>	<p>100</p>	<p>100</p>

N° Affaire : 00383 214826 - N° Rapport : 214826 / 1
Site : MEGARAMA

<p>Quevries 055.jpg</p>	<p>Caissez de paiement</p>	 <p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau\1 Megarama - Bordeaux\IAG ORA CINEMAS Bordeaux Quevries 055.jpg</p>	<p>Caissez : absence de partie surbaissée de la caisse.</p>	<p>Surbaissier la caisse sur 0,60m de large minimum avec un vide sous la table de 0,70m ht * 0,60m lg * 0,30m pf au niveau de la caisse adaptée.</p>	<p>2011</p>	<p>SO</p>	<p>u</p>	<p>1</p>	<p>980</p>	<p>1000</p>
<p>Quevries 049.jpg</p>	<p>Caissez de paiement</p>	 <p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau\1 Megarama - Bordeaux\IAG ORA CINEMAS Bordeaux Quevries 049.jpg</p>	<p>Bar du hall : absence de partie surbaissée du comptoir.</p>	<p>Surbaissier le comptoir sur 0,60m de large minimum avec un vide sous la table de 0,70m ht * 0,60m lg * 0,30m pf.</p>	<p>2011</p>	<p>SO</p>	<p>u</p>	<p>1</p>	<p>980</p>	<p>1000</p>

N° Affaire : 003363 214826 - N° Rapport : 214828 / 1
Site : MEGARAMA

Caisses de paiement	<p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Quevries 039.100</p>		Bar du déambulateur : présence d'une partie surbaissée trop haute et sans vide sous la table.	Surbaissier le comptoir sur 0,60m de large minimum avec un vide sous la table de 0,70m ht - 0,60m lg - 0,30m pt -	2011	SO	1	980
Equipements divers accessibles	<p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Quevries 045.100</p>	<p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Quevries 048.100</p>	Jeux : équipements non adaptés et non accessibles.	La conception de ces équipements doit être tel que les commandes manuelles ou les éléments de l'équipement nécessitant de voir, lire, entendre, parler doivent être situés à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30m et l'aménagement de ces équipements doit être tel qu'ils disposent d'un espace d'usage de 0,80m*1,30m et accessible, Non chiffré.	année 5	EQ		0

<p>FC 11 21</p>	<p>Accessibilité des sanitaires adaptés</p>	<p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau\ Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Quevries 056.jpg</p>	<p>Toilette adapté Homme : absence de lave-main dans le cabinet d'aisance. Or, le local ne présente pas les dimensions requises afin d'installer un lave-main accessible (espace devant la cuvette de 55cm).</p>	<p>Aménager un cabinet accessible hors volume des scrutaires existants compris déplacement de cloisons non portantes, revêtements, appareils sanitaires adaptés (cuvette, lave- main, etc.), équipements.</p>	<p>2011</p>	<p>SO</p>	<p>u</p>	<p>1</p>	<p>4 900</p>
<p>FC 11 22</p>	<p>Equipements des sanitaires adaptés</p>	<p>C:\Data\GRIB EIRO\Bureau\ Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Quevries 059.jpg</p>	<p>Toilette adapté Femme : absence de lave-main à l'intérieur du cabinet d'aisance.</p>	<p>Installer un lave- main accessible compris robinetteries et raccordements.</p>	<p>2011</p>	<p>SO</p>	<p>u</p>	<p>1</p>	<p>540</p>

Equipements des sanitaires adaptés	C:\Data\GRIB EIRO\Bureau Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Queyries 057.jpg	Toilette adapté Homme : présence de 3 urinoirs à la même hauteur.	Rabaisser un urinoir existant compris raccordements	2011	SO	u	1	340	9500
Valours d'éclairnement	C:\Data\GRIB EIRO\Bureau Megarama - Bordeaux\AG ORA CINEMAS Bordeaux Queyries 017.jpg	Couloir amenant aux salles entre les portes CF : éclairage insuffisant.	Mettre en oeuvre un dispositif d'éclairage le long des cheminements Intérieurs (100 lux).	2011	EQ	ml	80	120	9500

<p>Places adaptées ou adaptables</p>	<p><u>C. Data</u><u>GRIB</u> <u>EIRO</u><u>Bureau</u> Megarama - Bordeaux <u>ORA</u> <u>CINEMAS</u> Bordeaux <u>Quevries</u> 029.jpg</p>		<p>Certaines salles ne présente pas le nombre d'emplacements adaptés de dimensions 0,80m*1,30m : N° 1 (1 adaptée sur 3 obligatoires), N°2 (3 adaptées sur 4 obligatoires); N°10 (2 adaptées sur 3 obligatoires), N°16 (6 adaptées sur 7 obligatoires), N°18 (4 adaptées sur 6 obligatoires) et N°19 (2 adaptées sur 3 obligatoires).</p>	<p>Rendre quelques sièges en plus facilement démontables (attention; 1 siège fait 70cm de large en moyenne, 2 accoudoirs compris, alors qu'un emplacement adapté fait 80cm de large). Non chiffré.</p>	<p>année 3</p> <p>EQ</p>	<p>0</p>	
<p>Cheminement accessible jusqu'aux emplacements</p>	<p><u>C. Data</u><u>GRIB</u> <u>EIRO</u><u>Bureau</u> Megarama - Bordeaux <u>ORA</u> <u>CINEMAS</u> Bordeaux <u>Quevries</u> 030.jpg</p>		<p>Les emplacements adaptés présentent (devant elles) une circulation de 0,90m de large en moyenne sur l'ensemble des salles. Cette largeur devrait être de 1,20m minimum pour 2 raisons : - circulation de 1,20m pour croisement de personnes toléré en existant - accessibilité des emplacements (analogie avec rotation à angle droit : 0,80m + 1,20m = 2,00m) et notamment la possibilité de partir dans le courant du film aux toilettes sans gêner les autres spectateurs sur fauteuil roulants.</p>	<p>Demande de dérogation.</p>	<p>année 3</p> <p>DD-</p>	<p>0</p>	

ACCESSIBILITE HANDICAPE

ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

I - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

COMMUNE

BORDEAUX

DESIGNATION PRECISE DE
L'ETABLISSEMENT

COMPLEXE CINEMATOGRAPHIQUE
MEGARAMA

ADRESSE

7 Quai de Queyries
33 100 BORDEAUX

MAITRE D'OUVRAGE

SARL AGORA CINEMA
7 quai de Queyries
33 100 BORDEAUX

EFFECTIF DU PUBLIC SUSCEPTIBLE D'ETRE ADMIS 3199 personnes

EFFECTIF DU PERSONNEL SUSCEPTIBLE D'ETRE
ADMIS 20 personne

Date : 23 Septembre 2015

II – LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

Plan Etat des lieux

Plan de travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité

III - DESTINATION DES TRAVAUX REALISES

Le présent projet a pour objet la mise en conformité totale aux règles d'accessibilité handicapé. Les travaux envisagés prévus ont été établit en accord avec le diagnostic d'accessibilité handicapé établi par Bureau Véritas mis à jour le 22 juin 2015.

IV- TABLEAU DE SURFACE DES LOCAUX

<u>Locaux accessible aux publics</u>
Dispositions existantes et non modifiées par les travaux

V – PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES ET DISPOSITIONS PREVUES

1 - Cheminements extérieurs

Prise en compte des fiches constats suivantes :

- FC n°2 : remplacement d'avaloirs par des avaloirs ayant des trous de diamètre inférieur à 2cm

- FC n°3 : mise en conformité de l'escalier extérieur, avec la mise en place :

* 2 mains courantes dépassant de la 1^{ère} et dernière marche

* contraste visuel de la 1^{ère} et dernière contremarches

* nez de marches antidérapant et visuellement contrastés

* bande d'éveil à vigilance en partie haute

2 - Stationnement

Sans objet

3 - Accès aux bâtiments

Dispositions existantes et non modifiées

4 - Accueil du public

Prise en compte des fiches constats suivantes :

- FC n°16 : mise en place d'une boucle magnétique sur au moins un guichet et signalisation du guichet équipé de cette boucle

- FC n°17/18/19 : adaptation des caisses afin de créer des tablettes PMR présentant un vide en partie inférieure de 70cm x 60cm x30cm

5 - Circulations intérieures horizontales

Prise en compte fiche constat n° 24 : Rajout de luminaires au niveau des SAS des salles afin d'obtenir un niveau d'éclairage de 100 lux

6 - Circulations verticales

Prise en compte fiche constat n°12 : mise en conformité de l'ascenseur existant.

7 - Tapis roulants, escaliers et plans inclinés mécaniques

Bâtiment simple RDC – Sans objet

8 - Nature et couleur des matériaux de revêtements et qualité acoustique

Dispositions existantes et non modifiées

9 - Portes, portiques et sas

Dispositions existantes et non modifiées

10 - Locaux ouverts au public, équipements et dispositifs de commande

Dispositions existantes et non modifiées

11 - Sanitaires

Prise en compte de la fiche constat n°23 : Rabaisser 1 urinoir

12 - Sorties

Dispositions existantes et non modifiées

13 - Etablissements ou installations recevant du public assis

Prise en compte de la fiche constat n°25 : Création d'emplacements supplémentaires réservé au PMR dans chaque salles afin de respecter la quantité requise

14 - Etablissements disposant de locaux d'hébergement

Sans objet

15 - Etablissements ou installations comportant des cabines d'essayage, d'habillage ou de déshabillage, des douches

Sans objet

16 - Etablissements comportant des caisses de paiement disposées en batterie

Sans objet